

INSCRIPTION SÉNIORS

Soucieux d'accompagner les personnes âgées de la commune au quotidien, et plus particulièrement en fin d'année, la ville offre à chaque Méen (à partir de 67 ans) un colis garni de mets d'exception, et un repas convivial. Ces deux moments s'inscrivent dans une volonté de maintien des seniors dans une activité sociale indispensable.

Pour recevoir le carton d'invitation le moment venu, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le formulaire ci-dessous. Accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Madame

Monsieur

Prénom de monsieur : **de madame :**

Nom :

Date de naissance de monsieur : **de madame :**

Adresse :

.....

Étage : **n° de porte :**

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Adresse mail :

Fait à le Mée-sur-Seine, le

Signature(s)

Mairie du Mée-sur-Seine - Service évènementiel

555, route de Boissise - 77350 Le Mée-sur-Seine
01 64 87 55 20 – marie-claire.trouve@lemeesurseine.fr
01 83 99 99 02 – stephanie.soulas@lemeesurseine.fr

Le Maire de la Commune du Mée-sur-Seine est le responsable de traitement de vos données personnelles qu'elle collecte. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à communiquer aux habitants de la commune les actualités locales. Les destinataires des données sont le service Communication.

Les informations sont conservées pour une durée indéterminée conformément aux obligations légales ou aux finalités. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données (Règlement Européen n° 2016-679 ; Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service Communication 555 route de Boissise info@lemeesurseine.fr. Pour toute information relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données et/ou introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous trouverez des renseignements au lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/844>.